

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 septembre 2009, s'est réuni en séance publique le **MARDI 06 OCTOBRE 2009 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

* * * * *

PRESENTS

Maire : M. PAGNY

Adjoint au Maire : MME BONNIN, M. SANSON, M. GADAN, MME COPELAND, MME SERT, M. MICHEL, M. ROZOT, MME POLVORINOS-FERNANDEZ, M. GREE.

Conseillers municipaux : M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. THIOBANE, MME DEMAGNY, MME BRISSON, MME CLARY, MME TISSERAND (arrivée à 19h20 avant le point n°1), M. GAUDEFROY, M. ARCHIDEC, MME JOULAUD, M. BERNASCON, M. BEAUSIRE, MME RAGAIN, MME LÉVESQUE, M. GUILLERÉ, M. GIRARD, MME NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. SIMIOT.

POUVOIRS

MME LEROUX	à	M.	GAUDEFROY
MME BARÉ	à	MME	BONNIN
MME HADJAL	à	MME	CLARY

ABSENTE

MME JAL

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 15, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme RAGAIN, secrétaire de séance, fonctions qu'elle accepte.

* * * * *

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage à M. Jean CAMBLIN qui fut Conseiller Municipal de 1989 à 1995.

M. le Maire communique ensuite à l'assemblée diverses informations :

- effectifs des établissements scolaires à la rentrée 2009/2010 : tableau déposé sur tables.
- nombre d'entrées au cinéma Le Cinq dans le cadre de la convention de partenariat, soit 13 240 entrées pour le 2^{ème} trimestre 2009 et 12 992 entrées pour le 3^{ème} trimestre.
- résultats sportifs : en Championnats du Monde, Lagny-sur-Marne a été représentée dans trois disciplines : aviron, jujitsu et canoë-kayak, avec d'excellents résultats. Très belles performances aussi en Championnat d'Europe, avec 3 médailles dont 2 en or et 1 en argent.
- Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire : dépôt sur tables du compte-rendu du Conseil Communautaire du 30 mars 2009.

M. le Maire fait ensuite une intervention sur la demande de l'association Retrouvailles pour un lieu de culte des musulmans de Lagny. Puis M. MICHEL fait le point sur le travail, sur ce sujet, de la commission municipale.

M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

N°A Procès-verbal de la séance du 23 juin 2009 - Adoption -

Le Conseil Municipal **approuve** le procès-verbal de la séance du 23 juin 2009, à l'unanimité après prise en compte d'une observation.

N°01 CONSEIL MUNICIPAL – Installation de M. Henry BEAUSIRE, nouveau Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal déclare, suite à la démission de M. N'Fali MARENA, parti en province, M. Henry BEAUSIRE candidat suivant sur la liste Objectif Lagny, installé dans les fonctions de Conseiller Municipal.

N°02 CONSEIL MUNICIPAL – Désignation au sein de commissions et organismes divers

Le Conseil Municipal, par vote au scrutin public adopté unanimement désigne M. Henry BEAUSIRE en tant que remplaçant de M. N'Fali MARENA au sein des commissions et organismes divers dans lesquels celui-ci siégeait.

N°03 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation à M. le Maire par délibération du 12 mai 2009, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGT :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

Culture

- Charles Vanel
 - **le 18 juin 2009** un contrat de cession de spectacle avec l'association "SARL JMP" à 34730 PRADES LE LEZ pour un concert «SU LA TAKE» le dimanche 13 septembre 2009. Coût : 5 000,00 € H.T.
 - **le 18 juin 2009** un contrat de cession avec la compagnie «PORTE-VOIX» à 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS pour 4 représentations du spectacle «PASSAGE» les 25, 26 et 27 novembre 2009. Coût : 4 791,00 € H.T.

- **le 10 juillet 2009** une convention de partenariat avec le « LYCEE VAN DONGEN » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE relative à la mise en œuvre, sur l'année scolaire 2009/2010, d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « SUR LES TRACES DE DON QUICHOTTE ». Coût : 140,00 € TTC. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 10 juillet 2009** une convention de partenariat avec le « LYCEE VAN DONGEN » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE relative à la mise en œuvre, sur l'année scolaire 2009/2010, d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « HISTOIRE ET LITTERATURE ». Coût : 93,00 € TTC. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 10 juillet 2009** une convention de partenariat avec le « LYCEE VAN DONGEN » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE relative à la mise en œuvre, sur l'année scolaire 2009/2010, d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « AMANIMAN ». Coût : 93,00 € TTC. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 10 juillet 2009** une convention de partenariat avec le « LYCEE VAN DONGEN » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE relative à la mise en œuvre, sur l'année scolaire 2009/2010, d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé « ECOLE DU SPECTATEUR ». Coût : 700,00 € TTC. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 15 juillet 2009** un contrat de cession de droit de représentation avec la société « S.Y.L. PRODUCTIONS » à 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE pour une représentation du spectacle « HEADHUNTERS TRIBUTE » le 17 novembre 2009. Coût : 3 500,00 € H.T. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 10 août 2009** un contrat de cession de droit de représentation avec l'association « ADOUMAH » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour le spectacle « Y'A DES FISSURES AUX MURS DE MON PLAFOND » dans le cadre de la « présentation de saison 2009 » le 3 octobre 2009. Coût 1 200,00 € T.T.C.
- **le 27 août 2009** un contrat de cession de droit de représentation avec l'association « POESIE DU VENTRE » à 75014 PARIS pour une représentation du spectacle « TAKAMAT » le 17 octobre 2009. Coût 1 750,00 € T.T.C. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 27 août 2009** un avenant au contrat avec l'association « LES LOUPS MASQUES » à 13014 MARSEILLE concernant l'achat d'affiches du spectacle « DON QUICHOTTE, LA VERITABLE HISTOIRE » qui aura lieu le 20 novembre prochain. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 02 septembre 2009** un contrat de cession du droit d'exploitation avec la compagnie « LA MANDARINE BLANCHE » à 93507 PANTIN CEDEX pour une lecture de la pièce « Yaacobi et Leidental » de Hanokh Levin le samedi 03 octobre 2009 dans le cadre de la présentation de saison. Coût : 1 100,00 € TTC. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 02 septembre 2009** un contrat de cession avec l'association « ATOUT THEATRE » à 77144 MONTEVRAIN pour des lectures partagées sur la littérature espagnole le samedi 14 novembre 2009 à la Médiathèque Gérard Billy dans le cadre des Apéritifs Culturels 2009/2010 de l'espace Charles Vanel. Coût : 1 477,00 € TTC. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)

Dans le cadre du Festival Jazz à Lagny les 11, 12 et 13 septembre 2009

- **le 18 juin 2009** un contrat de cession avec l'association "RACINES CROISEES" à 17350 TAILLEBOURG pour une représentation du spectacle « TAO RAVAO TRIO ». Coût : 1 500,00 € H.T.

- **le 26 juin 2009** un contrat de cession avec l'association « ANTREPRIMA » à 75009 PARIS un concert « Stéphane Huchard Tribute To Art ». Coût : 6 100,00 € H.T.
 - **le 03 juillet 2009** un contrat de cession avec l'association « 3D FAMILY PRODUCTION » à 75019 PARIS pour un concert « OMAR SOSA AFREECANOS QUARTET ». Coût : 7 000,00 € H.T.
 - **le 15 juillet 2007** un contrat de cession avec l'association « MELANINE MOBILE VIBE » à 91940 LES ULIS pour trois représentations du groupe « ROBIN NOTTE QUARTET ». Coût : 3 000,00 € T.T.C. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
 - **le 20 juillet 2009** un contrat de cession avec l'association « ZN PRODUCTION » à 94200 IVRY-SUR-SEINE pour deux représentations du groupe « LES BOBS ». Coût : 2 843,60 € H.T. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
 - **le 03 août 2009** un contrat de cession avec l'entreprise « ART-PROD » à 58420 BRINON-SUR-BEUVRON pour une représentation du spectacle « JANICE DE ROSA ». Coût 3 507,11 € H.T.
- Médiathèque
- **le 30 juin 2009** un contrat de vente avec la société « TRANSPARENCES-MUSIVERRE » à 75009 PARIS pour un concert-conférence le 28 novembre 2009. Coût : 750,00 € H.T.
 - **le 30 juin 2009** un contrat avec la société « TRANSPARENCES- MUSIVERRE » à 75009 PARIS pour la location d'une exposition sur les instruments de verre du 3 au 28 novembre 2009. Coût : 900,00 € H.T.
 - **Le 15 septembre 2009** un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association « COUP DE BALAI » à 93100 MONTREUIL pour une représentation du spectacle « Moi, papa ours ? » le 19 décembre 2009. Coût : 885,00 € TTC.
 - **le 16 septembre 2009** un avenant au contrat de maintenance avec la société « OPSYS » à 38172 SEYSSINET-PARISSET pour l'ajout d'un navigateur sécurisé Opsys pour un utilisateur. Coût : 14,35 € TTC

Dans le cadre de l'exposition « Le Casque d'Agris, quand la BD redonne vie aux Gaulois » :

- **le 18 août 2009** une convention avec la société « ASSOR HIST ET BD » à 76133 SAINT MARTIN DU BEC pour cette dite exposition du 16 septembre 2009 au 20 octobre 2009. Coût : 875,00 € TTC.
- **le 25 août 2009** un contrat avec le « GROUPE DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE MELUNAIS » à 77000 MELUN pour une conférence, avec le concours de l'archéologie le 19 septembre 2009. Coût : 315,00 € TTC.
- **le 11 septembre 2009** un contrat avec l'association « SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE LAGNY ET ENVIRONS (SHALE) » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour une conférence sur les Gaulois le samedi 26 septembre 2009. Coût : 225,00 € TTC.

Animation

- **le 18 juin 2009** une convention de spectacle avec l'association « NAUTIQUE SÈVRES » à 92310 SÈVRES pour des activités de joutes et de location de matériel nautique dans le cadre de la Fête de la Marne le 28 juin 2009. Coût : 3 215,00 € T.T.C.

- **le 03 juillet 2009** une convention avec la « LA CROIX-ROUGE FRANCAISE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours le 13 juillet 2009 dans le cadre du feu d'artifice. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)

Dans le cadre des animations de l'été :

- **le 03 juillet 2009** un contrat avec la société « AIR2JEUX » à 93160 NOISY LE GRAND pour la location de 2 trampolines. Coût : 1 344,93 € H.T.
- **le 03 juillet 2009** un contrat avec la société « AIR2JEUX » à 93160 NOISY LE GRAND pour la location d'un jeu « NEMO ET SA BANDE ». Coût : 2 332,78 € H.T.
- **le 20 juillet 2009** un contrat avec la société « BOAZ CONCEPT » à 59491 VILLENEUVE D'ASCQ pour la location d'un bassin gonflable et de 8 Turbo Paddler dans le cadre de Lagny Plage les 08 et 09 août 2009. Coût : 1 660,00 € H.T. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 27 juillet 2009** un contrat d'engagement d'artistes avec la société « LOPEZ ACROBATIC SHOW » à 78440 PORCHEVILLE pour deux représentations d'animation pour enfants, le 1^{er} août 2009 : Equilibre – Acrobatic et le 02 août 2009 : Jonglerie – Funambule. Coût : 1 464,00 € T.T.C.

Enfance

- **le 17 juin 2009** un contrat de maintenance avec la société « C.S.D. » à 94607 CHOISY-LE-ROI pour la maintenance du terminal carte bleue. Coût : 155,00 € H.T / an.
- **le 06 juillet 2009** un contrat avec l'association « MERE DENY'S FAMILY » à 31320 CASTANET-TOLOSAN pour une représentation du spectacle « LE NOËL DE LA BANQUISE » le 14 décembre 2009. Coût : 360,00 € T.T.C.
- **le 21 juillet 2009** une convention avec « LE SYNDICAT MIXTE D'ETUDES D'AMENAGEMENT ET DE GESTION » à 77760 BUTHIERS pour un séjour à la Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de Buthiers du 17 au 21 août 2009. Coût : 3 567,60 € T.T.C. (Signée par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 26 août 2009** un contrat avec la société « SUN SERVICES SAS » à 77412 CLAYE SOUILLY pour le traitement et la protection des sols thermoplastiques de la structure multi-accueil petite enfance, située 18 boulevard Charpentier. Coût : 1 450,00 € HT.
- **le 1^{er} septembre 2009** une convention avec le « CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY-MARNE-LA-VALLEE » à 77400 LAGNY-SUR-MARNE pour la réalisation de repas pour l'hôpital de jour pour adultes et pour l'hôpital de jour pour enfants. Montant : 6,30 €/repas. Durée : 3 mois.

Services Techniques

- **le 01^{er} juillet 2009** un contrat avec la société « LOCATION DES CARS MARIE » à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS pour la location d'un autocar sans chauffeur, pour une durée de 2 mois à compter du 1^{er} juillet 2009. Montant mensuel : 2 700,00 € H.T.
- **le 24 juillet 2009** un contrat avec la société « OCEAN ATLANCE » à 92110 CLICHY pour la location de géolocalisation. Montant mensuel : 640,00 € H.T. (Signé par M. Alain GADAN, 3^{ème} Adjoint au Maire)

Cabinet du Maire

- **le 03 juillet 2009** un contrat pour la création de noms de domaine avec la société

- « ORANGE BUSINESS SERVICES » à 94000 CRETEIL. Montant mensuel : 64,00 € H.T.

Sports

- **le 09 juillet 2009** un contrat de réservation avec l'association « REVES DE MER » à 29890 PLOUNÉOUR-TREZ pour un séjour au Centre Kermor du 13 au 17 juillet 2009. Coût : 9 632,00 € T.T.C.
- **le 03 août 2009** une lettre d'engagement avec l'association « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE » pour la participation de la Ville à la virade « LES PORTES DE LA BRIE » le dimanche 27 septembre 2009 (grande marche depuis le parc des sports jusqu'à Bussy-Saint-Georges). Mise à disposition de stands et affichage supports de communication.

SERVICES

- **le 22 juin 2009** un marché de service avec la société « CANON Ile-de-France » à 92414 COURBEVOIE pour l'acquisition et la maintenance de photocopieurs neufs. Montant pour l'acquisition : minimum 1 900,00 € H.T. / maximum 48 000,00 € H.T. et pour la maintenance : maximum 40 000,00 € H.T. sur la durée de vie du matériel.
- **le 22 juin 2009** un marché de service avec la société « SA SACPA » à 47700 PINDERE pour le ramassage des animaux errants ou morts et leur mise en fourrière, pour une durée d'un an. Montant annuel : 12 854,88 € H.T.
- **le 15 juillet 2009** un marché d'étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie avec la société « QUALICONSULT » à 77420 CHAMPS-SUR-MARNE. Lot n°1 : Voirie plan de mise en accessibilité. Montant minimum : 1 000,00 € H.T. montant maximum : 15 000,00 € H.T. - Lot n°2 : Etablissements recevant du public et installations ouvertes au public : diagnostic de l'accessibilité. Montant minimum : 5 000,00 € H.T. montant maximum 30 000,00 € H.T. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 22 juillet 2009** un marché d'acquisition avec la société « DELL » à 34938 MONTPELLIER pour l'acquisition de postes de travail informatique. Montant minimum : 15 000,00 € T.T.C. Montant maximum 45 000,00 € T.T.C. (Signé par Mme Sylvie BONNIN, 1^{er} Adjoint au Maire)
- **le 05 août 2009** un marché de service avec la société « SYNERGLACE » à 68350 BRUNSTATT pour la mise en place d'une patinoire d'extérieur du 14 décembre 2009 au 03 janvier 2010. Coût : 66 582,00 € H.T. (Signé par M. Alain GADAN, 3^{ème} Adjoint au Maire)

TRAVAUX

- Signature de marchés subséquents à l'accord-cadre signé le 16 juin 2009 en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2009, pour divers travaux d'entretien des bâtiments communaux :

Lots	Titulaire n°1	Titulaire n°2	Titulaire n°3	Montant maximum H.T.
Lot 1 : Travaux de maçonnerie – Plâtrerie - Carrelage	SOMACO	LEGENDRE	SAUSSINE	100 000 €
Lot 2 : Travaux de Plomberie – Chauffage	BERANGER	ERI	UTB	100 000 €
Lot 3 : Travaux de peinture	LAMOS	SOCAPE	AZUR PEINTURE	100 000 €

Lot 4 : Travaux de revêtement de sols	PEINTISOL	EFI	LAMOS	100 000 €
Lot 5 : Travaux de faux plafonds	ERI	SAUSSINE		40 000 €
Lot 6 : Travaux de menuiserie - Serrurerie	AMI	MWK		60 000 €
Lot 7 : Travaux d'électricité	IDASSE	ETM	LEBATARD	80 000 €
Lot 8 : Travaux de couverture	UTB	DUBOIS	PATTOU	120 000 €

(L'accord cadre ne comprend aucun montant minimum. Le maximum annuel est de 700 000,00 € H.T. soit sur les deux années 1 400 000,00 € H.T.).

Travaux engagés suivant cet accord cadre – détail :

Date de notification Bon de commande	Objet	Entreprise	Montant H.T.
06/07/2009	Accord cadre n° 09/126 Lot 3 peinture Ecole Paul Bert et élémentaire Delambre	AZUR PEINTURE 27 rue Traversière 93100 MONTREUIL	15 215,94 €
08/07/2009	Cuisine centrale (quais et sanitaires)	SOCAPE 19 avenue Albert Einstein ZI du Coudray 93591 LE BLANC MESNIL	4 854,55 €
08/07/2009	Gymnase Leclerc (sanitaires), marché couvert (sanitaires), DRH	Entreprise LAMOS SA 45 avenue Georges Clemenceau BP 58 93162 NOISY-LE-GRAND	11 577,14 €
08/07/2009	Accord cadre n°09/126 Lot 5 faux-plafonds Elémentaire et maternelle Delambre, élémentaire Paul Bert	SA SAUSSINE GS ZA rue Lavoisier 77720 MORMANT	20 305,00 €
17/07/2009	Accord cadre n°09/126 Lot 1 maçonnerie, plâtrerie et carrelage Elémentaire Paul Bert	SA SAUSSINE GS ZA rue Lavoisier 77720 MORMANT	3 700,00 €
31/08/2009	Accord cadre n°09/126 Lot 7 électricité Remplacement de l'alarme incendie élémentaire Leclerc	ETS LEBATARD 4 rue Neuves des Prés 77120 COULOMMIERS	1 776,27 €
09/09/2009	Accord cadre n°09/126 Lot 8 couvertures Rampant de toiture de l'Hôtel de Ville, côté place de l'Eglise	Société DUBOIS 72 rue Ampère ZI - BP 127 77400 LAGNY-SUR-MARNE	38 320,00 €

- **le 25 juin 2009** un marché de travaux avec la société « VERRES ET VOLUMES » à 77124 CRÈGY-LES-MEAUX pour la réfection des vitrages de la verrière sur la toiture de la Médiathèque. Montant : 35 357,06 € H.T.
- **le 26 juin 2009** un marché avec la société « DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT PREVENTION » à 93360 NEUILLY-PLAISANCE pour la réalisation de repérage de matériaux pouvant contenir de l'amiante dans les bâtiments sportifs et divers. Montant : 6 277,20 € H.T.
- **le 20 juillet 2009** un marché avec la société « AGEDA » à 92700 COLOMBES pour la fourniture et la pose de rideaux dans divers bâtiments scolaires. Montant : 7 394,61 € H.T.
- **le 11 septembre 2009** un marché avec la société « PROCHALOR » à 93284 SAINT-DENIS pour la fourniture et la pose d'une climatisation à la médiathèque. Montant : 10 750,00 € H.T.

N°04 AFFAIRES FINANCIERES – Admission en non valeur – Ville

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de produits dont Mme le Trésorier Principal n'a pu assurer le recouvrement, représentant un total de 1 164,11 €.

N°05 SUBVENTIONS – Subventions aux associations – Attribution

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution à des associations de deux subventions de fonctionnement et d'une subvention exceptionnelle.

N°06 URBANISME – Mise en place d'une aide en faveur de l'accession sociale à l'appui du Pass-foncier

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'inscription de la commune de Lagny-sur-Marne dans le dispositif d'aide, par subvention, en faveur de l'accession sociale à la propriété (« Pass-foncier »).

N°07 AFFAIRES CULTURELLES – Conservatoire de Musique – Fixation du nombre d'heures de cours des professeurs – Année scolaire 2009/2010

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le nombre d'heures de cours des professeurs du Conservatoire de Musique pour l'année 2009/2010, représentant un total de 282 heures et 15minutes.

N°08 AFFAIRES CULTURELLES – Ecole des Beaux-Arts – Fixation du nombre d'heures de cours du professeur – Année scolaire 2009/2010

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le nombre d'heures hebdomadaire de cours du Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts pour l'année 2009/2010, représentant un total de 26 heures.

N°09 ANIMATION – Fêtes de Noël 2009 – Tarifs de la patinoire - Fixation

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs de la patinoire qui sera installée Square Paul Tessier du 12 décembre 2009 au 3 janvier 2010 dans le cadre des Fêtes de Noël.

N°10 STATIONNEMENT – Plan de stationnement - Modifications

Le Conseil Municipal :

a) **approuve** la modification du plan de stationnement et la nouvelle tarification qui entreront en vigueur au 16 novembre 2009, étant précisé que les nouvelles modalités de stationnement s'articuleront autour :

- 1) d'une zone « cœur de Ville », payante, où le stationnement sera limité à deux heures avec 20 minutes de gratuité.
- 2) de trois parkings clos, payants, à l'intérieur de la zone « cœur de Ville » où le stationnement sera possible sans limitation de durée.
- 3) d'une « zone blanche » où le stationnement sera gratuit mais assujéti à l'apposition d'un disque et limité à la demi-journée pour tous, ou à la journée pour les riverains du cœur de ville et de la zone blanche bénéficiant d'une autorisation spéciale.
- 4) des zones ponctuelles de stationnement limité à 20 minutes réparties à proximité des commerces dans la zone blanche.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, par :

31 voix pour
0 voix contre
1 abstention (M. SIMIOT)

b) **autorise** M. le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la gestion du stationnement payant.

Adopté à la majorité, par :

31 voix pour
1 voix contre (M. SIMIOT)
0 abstention

N°11 VIE ECONOMIQUE - COMMERCE – Marché - Tarifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs du marché qui entreront en vigueur première quatorzaine de l'année 2010.

N°12 VIE ECONOMIQUE - COMMERCE – Dérogation au repos dominical d'une entreprise - Avis

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'octroi d'une dérogation au repos dominical d'une entreprise.

N°13 QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites des groupes « Lagny Avenir » et « Mieux vivre ensemble à Lagny-sur-Marne ».

Il donne ensuite la parole à M. SIMIOT qui annonce son départ en province et sa décision de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 21 h 35.



EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,

Patrice PAGNY